

Service instructeur
Direction des Opérations
Foncières et Immobilières

N° 6^e/87-07

Service consulté
Service de l'Environnement
et de l'Agriculture

PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES A URBES

Résumé : *Monsieur Jean Frédéric ROMINGER ayant décidé de mettre en vente deux parcelles de terrains dont la plus importante est située dans le périmètre des espaces naturels sensibles à URBES, leur acquisition par le Département constituerait une suite logique à la maîtrise foncière déjà engagée depuis 1987 sur le site de la Tourbière du See. Cette transaction immobilière portant sur une superficie totale de 9 a 75 ca, pourrait se réaliser au prix de 45 000 € auquel il conviendra de rajouter les frais de notaire.*

La Commission Permanente a décidé, dans sa séance du 17 septembre 1999, de créer une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles dans le secteur de la Tourbière du See à URBES.

Ce site est par ailleurs protégé par un arrêté préfectoral de protection du Biotope depuis le 21 juillet 1983 ; complété par des arrêtés préfectoraux des 4 juin 1984 et 11 mars 1988.

Maître Daniel HERTFELDER, vient de m'informer qu'il est chargé de régulariser la vente par Monsieur Jean Frédéric ROMINGER au profit de Monsieur Laurent NUSSBAUM et de Mademoiselle Sandrine BEHRA, des parcelles suivantes :

Section 1 n° 325/59 avec 09 a 50 ca de pré ;
Section 2 n° 56/2 avec 25 ca de sol.

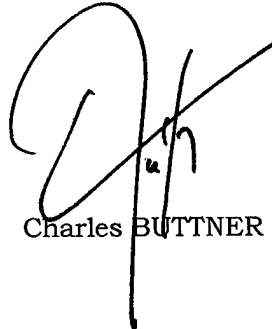
Le prix de vente est de 45 000 €.

Les terrains sont localisés dans la zone constructible du POS, mais également dans l'espace naturel sensible du See compte tenu de leurs caractéristiques écologiques et agricoles.

Les parcelles précitées présentant un intérêt certain pour la préservation de la zone très humide, ainsi que pour une gestion cohérente du site, il y aurait lieu de les acquérir.

Le prix de 45 000 € figurant dans la déclaration d'intention d'aliéner étant conforme au marché immobilier du secteur considéré, je vous propose d'exercer notre droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles instauré à URBES, en vue de l'acquisition des terrains susvisés au prix de 45 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'h' and 'n' with a long vertical stroke extending downwards.

Charles BUTTNER